

Vénissieux, le 17 mai 2022

## PROLONGATION DE LA LIGNE DE FINANCEMENT EN FONDS PROPRES POUR SOUTENIR LE PLAN DE MARCHÉ

**Boostheat (Euronext Paris - FR0011814938 - BOOST)** (la « Société »), **acteur industriel français de l'efficacité énergétique**, annonce avoir signé un avenant permettant de proroger sa ligne de financement en fonds propres jusqu'en mai 2023. Cette source de financement complémentaire doit permettre à la société de disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre de son plan de marché avec comme objectif principal un retour sur le marché pour l'hiver 2023-2024.

Au terme du contrat initial conclu avec Iris Capital le 20 mai 2021<sup>1</sup>, ce dernier s'est engagé à financer BOOSTHEAT à hauteur de 10 M€ pendant une période de 12 mois en souscrivant à un maximum de 4 000 obligations remboursables en actions nouvelles de l'Émetteur, de 2 500 € de valeur nominale chacune.

A date, ce financement n'a été utilisé qu'à hauteur de 3 M€<sup>2</sup>, la société ayant mis en place durant cette période un plan de réduction de ses coûts et des financements alternatifs (financements obligataires de 5 M€ auprès des actionnaires historiques<sup>3</sup> et pour 3 M€ complémentaires auprès d'Holdigaz<sup>4</sup>).

Au terme de cet avenant, la durée d'engagement est donc portée à 24 mois, soit mai 2023, pour émettre les 7 M€ restants et cela sans condition minimum de volumes d'échanges sur les actions BOOSTHEAT. Cette période de 24 mois s'appliquera y compris en cas de renouvellement. La Société conserve la faculté de suspendre sans pénalités et réactiver les tirages selon ses besoins, voire résilier la ligne de financement. Les autres dispositions sont inchangées et restent en vigueur.

### À PROPOS DE BOOSTHEAT

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition énergétique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets qui réduisent significativement la consommation d'énergie pour favoriser une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

Le siège social, le centre de recherche et l'usine de fabrication de BOOSTHEAT se trouvent à Vénissieux, près de Lyon (une zone industrielle historiquement spécialisée dans le CVC\*). L'entreprise est certifiée Entreprise Innovante (BpiFrance) et French Fab. BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR0011814938). \* Chauffage, ventilation et climatisation

Pour plus d'informations sur BOOSTHEAT, rendez-vous sur le site [www.boostheat-group.com](http://www.boostheat-group.com)

<sup>1</sup> Cf. Communiqué du 21 mai 2021

<sup>2</sup> Au travers de l'émission de 1 200 obligations

<sup>3</sup> Cf communiqué du 19 juillet 2021

<sup>4</sup> Cf communiqué du 28 janvier 2022

## **I CONTACTS**

### **ACTUS finance & communication – Anne-Pauline Petureau**

Relations investisseurs

Tél. : +33 (0)1 53 67 36 72 / [boostheat@actus.fr](mailto:boostheat@actus.fr)

### **ACTUS finance & communication – Serena Boni**

Relations Presse

Tél. : +33 (0)4 72 18 04 92 / [sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)

### **BOOSTHEAT – Sabrina Ferré**

Tél. : +33 (0)9 82 99 16 13 / [investisseurs@boostheat.com](mailto:investisseurs@boostheat.com)

\* \* \*

Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur

[www.boostheat-group.com](http://www.boostheat-group.com)